Déclaration écrite de M. Guillaume Chabert

Gouverneur de la France au FIDA

41ème session du Conseil des Gouverneurs du FIDA

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et messieurs les Gouverneurs,
Mesdames et messieurs les délégués,

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par deux grands événements pour le FIDA : l'élection d'un nouveau Président et la 11ème reconstitution des ressources du Fonds. Les reconstitutions sont toujours l'occasion d'une réflexion en profondeur sur les grandes orientations du Fonds, ses modalités d'intervention, sa gouvernance. Et l'élection d'un nouveau Président permet à chaque fois de travailler ensemble à établir une vision et un souhait collectif pour le futur de l'institution.

Le FIDA doit maintenant s'engager dans l'avenir, chargé de la confiance de ses donateurs et ses membres pour réussir les défis qui l'attendent pour cette année 2018 et au-delà, pour la période couverte par la 11e reconstitution.

Le FIDA est en train d'adapter son modèle, à la fois financier et opérationnel, pour affronter les nouveaux défis et participer pleinement à la réalisation des objectifs que nous nous sommes fixés à l'horizon 2030. Le Fonds doit désormais mettre en œuvre ses priorités réaffirmées en faveur des pays les plus pauvres, un engagement renforcé en matière de climat et d'autonomisation des femmes et aussi cet accent nouveau sur la jeunesse et l'emploi des jeunes. La diversification des ressources dans laquelle le FIDA continuera de s'engager, permet d'espérer un impact de plus grande ampleur sur la pauvreté et la faim en milieu rural. La France est heureuse d'y jouer un rôle de premier plan avec notamment la réalisation d'un prêt souverain de 200M€ en 2017. La direction prise pour renforcer l'efficacité et l'efficience opérationnelles du FIDA, en le rapprochant de ses bénéficiaires, en réduisant les délais de mise en œuvre des programmes et de décaissements, ainsi que pour mieux adapter les opérations et les instruments du FIDA aux pays dans lesquels il intervient, laissent également espérer un impact renforcé.

Le FIDA est pour la France un partenaire multilatéral incontournable en matière d'agriculture. Il est doté d'un mandat ciblé, plus que jamais pertinent, source d'avantages comparatifs clairs comme peuvent en témoigner son expertise sectorielle pointue, son dynamisme, sa flexibilité et sa capacité à innover pour faire progresser son fonctionnement et sa gestion interne. Il doit continuer à concentrer son action là où elle fait la différence et asseoir son positionnement parmi les institutions de développement comme chef de file en matière d'éradication de la pauvreté rurale et comme précurseur dans les zones les plus reculées. Le FIDA devra travailler avec tous les partenaires, dont les autres bailleurs, mais également avec les organisations paysannes, les organisations non-gouvernementales ou encore le secteur privé pour assurer un développement et une transformation rurale durables. Nous attendons également beaucoup de la collaboration renforcée entre les agences des Nations unies basées à Rome, laquelle prend encore plus de sens dans le contexte de la réforme du système de développement des Nations unies, et nous saluons à cet égard l'engagement résolu du Président du FIDA.

La France est très attachée à ce que les programmes du FIDA continuent de bénéficier en priorité aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables et elle se félicite donc que la priorité ait été renforcée au travers du nouveau système d'allocation des ressources. Le principe cardinal du fonctionnement du FIDA doit rester la solidarité. Le FIDA est emblématique d'une aide au développement efficace et concentrée sur les pays et les populations qui en ont le plus besoin.

Nous faisons aujourd'hui face à un défi majeur, qui est non seulement de préserver les progrès obtenus depuis plusieurs décennies en matière de développement et de lutte contre la pauvreté, mais également d'aller au-delà en promouvant un développement durable et inclusif. Aujourd'hui, plus que jamais, dans un contexte mondial incertain, nous devons soutenir le multilatéralisme et les institutions qui le font vivre car les solutions ne pourront être que collectives et la coordination indispensable. Contribuer au FIDA participe de ces solutions collectives.

Pour conclure, je souhaite renouveler toute notre confiance en la capacité du FIDA à participer pleinement à un agenda international de l'aide ambitieux dans le cadre d'un multilatéralisme juste et efficace au service des populations rurales les plus pauvres.